

**Allocution de Monsieur Emmanuel ADJOVI,
Représentant de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF)
à l'occasion du Colloque «vers la protection des données à caractère
personnel au Liban»,
Beyrouth, (LIBAN), 21 au 24 avril 2015**

- **Monsieur le Président de la Commission parlementaire des technologies de l'information**
- **Madame la représentante du Ministre de la Justice**
- **Excellences représentant les corps diplomatiques, militaires et économiques**
- **Madame la présidente de la LITA,**
- **Mesdames et Messieurs, vos rangs, grades et qualités respectifs respectés.**
- **Chers participantes et chers participants,**

Monsieur Eric Adja, Directeur de la Francophonie numérique aurait aimé être avec vous cet après-midi. Mais, des empêchements de dernières minutes ne lui ont pas donné l'opportunité de faire le déplacement de Beyrouth. Il m'a chargé de vous transmettre ses regrets. Mieux, il m'a dit ce matin que ce n'est que partie remise. Il est pressé de saisir l'opportunité des projets en cours pour visiter votre beau pays et contribuer au développement du numérique dans la société et l'économie du Liban.

Terre de lait et de miel des temps bibliques, le Liban est également un carrefour de civilisations millénaires, toujours convoité en raison de sa richesse culturelle et de sa position géostratégique sur les rivages orientales de la méditerranée. Depuis le Grand Liban et la mutasarrifiya autonome du Mont-Liban, cette terre hospitalière a toujours réussi à surmonter les épreuves qui menacent son existence, en s'appuyant sur son identité plurielle fondée sur la combinaison de la culture de la montagne et de la culture des villes.

L'Organisation internationale de la Francophonie est honorée de compter parmi ses Etats membres, ce magnifique pays des cèdres de Dieu, qui est en quelque sorte un symbole de notre regroupement planétaire qui, comme on le sait, repose sur notre foi commune dans le dialogue des civilisations, mais aussi sur notre engagement commun de promouvoir et de défendre la diversité culturelle et linguistique en utilisant toutes les gammes de la symphonie du monde et de la vie.

C'est fort de cet attachement au Liban que les Etats membres de notre Organisation ont délibérément choisi d'organiser ici à Beyrouth, en octobre 2002 le IX^e Sommet des chefs d'Etat et de gouvernement des pays ayant le français en partage, malgré un environnement national et régional perturbés. C'est cet élan de solidarité francophone qui explique l'organisation à Beyrouth des VI^e Jeux de la Francophonie qui a regroupé en octobre 2009, 40 délégations participantes, 2 500 jeunes sportifs, artistes et accompagnateurs.

C'est fidèle à cette tradition de solidarité agissante avec le Liban que l'Organisation Internationale de la Francophonie a décidé d'accompagner le Liban dans sa volonté d'appropriation des Technologies de l'information et de la communication, mais aussi dans son souhait de mettre en place des mécanismes qui lui permettent d'assurer la sécurité de ses citoyens et de ses infrastructures dans le cyberspace, ce d'autant que son voisinage est, pour le moins, mouvementé. En février 2014 déjà, la Direction de la Francophonie Numérique a appuyé une réflexion pour la mise en place d'une « Stratégie nationale de cybersécurité », réflexion organisée par le Centre des recherches et études stratégiques du Ministère de la Défense en collaboration avec la LITA. Comme un prolongement de ce travail, l'OIF a également décidé, la même année, de soutenir le projet de la LITA visant à développer un plaidoyer en vue de l'adoption d'une réglementation sur la protection des données à caractère personnel. Ainsi en 2014, l'OIF a contribué à la réalisation d'un portail d'information de la LITA sur les enjeux de la protection des données à caractère personnel au Liban. Cette plateforme numérique a pour but de :

- informer les citoyens de leurs droits et devoirs et matière de protection des données personnelles,
- collecter les plaintes, afin de permettre à l'association LITA de d'établir un état des lieux de la protection des données personnelles au Liban,
- signaler aux citoyens les actualités en matière de protection des données personnelles.

En 2015, deux responsables de la LITA ont effectué avec le soutien de notre Organisation, un voyage d'étude à Paris afin de s'imprégner des meilleures pratiques qui sont développées à la Commission Informatique et Libertés (CNIL) de la France.

Le présent colloque constitue la deuxième phase de ce projet de plaidoyer pour promouvoir la protection des données à caractère au Liban.

Mesdames, Messieurs

Distingués invités.

Nul n'ignore aujourd'hui l'importance des données à caractère personnel dans le contexte du numérique. Les enjeux renvoient non seulement à la protection de certaines libertés fondamentales et de la démocratie, mais aussi à la défense des intérêts économiques.

Sur les plans des droits de l'homme et de la démocratie, la protection de la vie privée des citoyens, de leur réputation et la lutte contre la cybercriminalité sont, en effet, des défis majeurs pour les sociétés contemporaines dans leur passage au numérique. La création d'un espace de

confiance où l'État de droit est respecté représente un enjeu très important pour le développement du numérique et pour un internet unique, stable, sûr et profitable à tous. La protection des données personnelles et collectives, de l'enfance et des catégories défavorisées sont aujourd'hui des enjeux cruciaux de l'écosystème du numérique.

Si la demande en services de sécurité des systèmes d'information s'accroît et se structure, c'est aussi parce que l'activité économique est de plus en plus sous-tendue par des développements technologiques très sensibles à la sécurité. Sur un autre plan, il suffit de rappeler que depuis février 2014, Apple et Google sont les deux premières capitalisations boursières mondiales devant les groupes pétroliers Exxon et BP pour prendre la mesure des enjeux financiers colossaux que recouvrent les données à caractère personnel. La matière première qui constitue la mine d'or de Google est formée des données personnelles que vous comme moi lui livrons à travers son résogiciel.

Le rôle que jouent les informations personnelles dans le commerce électronique ou plus généralement dans les transactions électroniques n'est plus à démontrer. L'émergence du big data achève de mettre en relief, s'il en était encore besoin, le caractère de plus en plus marchand des données à caractère personnel.

Conscients de ces enjeux, nos chefs d'État et de gouvernement ont jugé, dans la stratégie de la Francophonie numérique « Horizon 2020 », qu'il urge de renforcer la confiance et la sécurité de l'internet par de meilleures protections contre la cybercriminalité : atteinte à la vie privée, aux données personnelles et à l'intégrité des infrastructures.

Le présent colloque est une belle opportunité pour concrétiser la volonté des chefs d'État et de gouvernement de notre Organisation. Car, les deux jours de travaux permettront de produire des réflexions et des recommandations qui seront versées dans la corbeille qui alimentera les efforts du Liban pour se doter d'une législation de protection des données à caractère personnel. Vu la haute qualité des panélistes et des communicateurs du colloque, je ne doute pas un seul instant que les fruits tiendront la promesse des fleurs. L'OIF se réjouit par avance d'apporter sa contribution aux fructueuses conclusions qui aideront le Liban à gérer les enjeux de sécurité, de démocratie et d'économie qui découlent de la protection des données à caractère personnel.

Mesdames, Messieurs,

Avant de laisser le micro, je tiens à féliciter les organisateurs de ce colloque, avec leur tête le Dr Mona Al-Achkar Al Jabbour qui, à elle seule constitue un réseau, tant son dynamisme est débordant d'efficacité. Je ne

saurais terminer mes propos sans m'acquitter d'une mission, celle de vous transmettre, et à travers vous, à l'attachant peuple libanais, le message de solidarité et d'espoir de la nouvelle secrétaire générale de l'OIF, la Très honorable Michaëlle JEAN qui est, depuis sa prise de fonction le 5 janvier 2015, en croisade pour une Francophonie innovante au service des peuples, et plus particulièrement en faveur des jeunes et des femmes de l'espace francophone. C'est sur ce message d'engagement militant que je voudrais souhaiter pleins succès à vos travaux.

Merci pour votre aimable attention.

Emmanuel ADJOVI